

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE SOMBACOUR

Compte rendu de la séance **Conseil municipal de Sombacour** **du 3 mars 2017**

Membres présents :

Mesdames BISTON Jocelyne, BLONDEAU Fabienne, LECHINE Marie Jeanne, ROGNON Marguerite, SCALABRINO Maryline, JEANNIN Maryse, STANESCU Gisèle.

Messieurs BAUD Bernard, BOUVERET Xavier, CERF Stéphane, KALLAL Ahmed, SIEVERT Louis, TOUBIN Frédéric, VILLAME Fabrice.

Membres excusés : Monsieur FAIVRE Alban

Secrétaire de séance : Me LECHINE Marie Jeanne.

La séance se déroule sous la Présidence de Mme Jeannin Maryse, Maire de la commune.

Début de séance en salle à 20h.

Validation du compte rendu du 03/02/2017

Pas d'observations. Validé à l'unanimité

Compte rendu des travaux grande rue

L'entreprise Colas a commencé les travaux.

La viabilisation des terrains jouxtant la route sera effectuée car en cas de construction future, la DDT n'autorisera plus de creuser la route pour l'eau et l'assainissement.

Coût de cette opération supplémentaire : 3 892,00 € HT.

A l'avenir, une nouvelle taxe de raccordement va être créée pour les futures constructions comme cela est déjà mis en place dans les autres communes.

Le Département s'engage à enrober la route jusqu'au carrefour de la Craye.

Il resterait alors 2 poteaux électriques non enterrés entre la rue Charles de Gaulle et la rue de la Craye. Un devis a été demandé au Syded afin d'enfourer cette portion jusqu'à la rue de la Craye.

Coût de cette opération : 30 000,00 € HT environ pour la commune.

Pour les réseaux secs et les travaux de traversée de route, la société Colas prévoit un devis de 3 878,00 € HT.

Le carrefour Grande rue – rue de la Craye sera aménagé afin de neutraliser les nombreuses flaques d'eau et une meilleure visibilité.

Coût de l'opération : 9 558,00 € HT.

Enfin le trottoir côté pair de la grande rue sera aménagé en goudron depuis le carrefour de la rue de la Craye jusqu'au village.

Coût de l'opération : 3 000,00 € HT.

Tous ces nouveaux agencements sont validés à l'unanimité par le Conseil.

Concernant la rue du Perron, une signalisation sera mise en place pour matérialiser et indiquer le rétrécissement de la voie sur le pont. (prévu dans le marché initial)

Avancement du dossier rénovation ancienne école

Dans la maison du Général Lonchamp, un appartement de type T3 sera créé. L'entrée sera commune avec l'appartement situé au premier étage.

Dans l'annexe (ancienne garderie) 2 salles pour les associations seront créées avec au centre une tisanerie et les sanitaires

Coût de cette opération : 308 100,00 € HT (prévisionnel).

Ce coût pourra être modifié selon les besoins pour le chauffage et autres transformations non arrêtées à ce jour.

Préparation des budgets

Madame le maire nous fait part des principaux travaux qui seront engagés dans notre commune pour 2017 :

- Fin de l'aménagement travaux sécurité grande rue ;
- Début travaux réaménagement des anciennes écoles ;
- Réfection mur du cimetière ;
- Piton rocheux ;
- Réfection rue des Loges.

Tous ces travaux seront engagés selon les disponibilités du budget de la commune.

Le vote du budget aura lieu le vendredi 31 mars à 18 heures 30 en présence du percepteur.

Questions diverses

1. Recensement

Le recensement est terminé. D'après le récapitulatif fourni par l'INSEE la population s'élève à 636 habitants.

2. ASVP (agent de surveillance des voies publiques)

Suite aux nombreuses infractions des véhicules devant le groupe scolaire et sous la salle des fêtes, Madame le Maire propose que Mr Yannick Chevalet, déjà garde champêtre) soit agréé par le procureur de la république et assermenté par le juge du tribunal afin de pouvoir verbaliser les fautifs. Cette décision est acceptée par 9 voix pour, 3 contre et 1 blanc.

Le conseil déplore être obligé de jouer « aux gendarmes » avec les personnes qui ne respectent pas la signalisation et en l'occurrence la sécurité des personnes sur notre commune.

3. Portes sous la salle des fêtes

Les portes sous la salle des fêtes se dégradent. Des devis ont été demandé aux entreprises pour le changement des 2 portes. La société Energy fermetures a été retenue pour ces travaux.

4. Les Sources

Suite au rapport de Monsieur METTETAL, hydrologue agréé pour le département, une réunion bilan aura lieu le mardi 28 mars à 14 heures afin de présenter les périmètres de protection de nos sources.

5. Grippe aviaire

Le Préfet du Doubs demande le confinement de toutes les basses cours afin d'éviter toute contamination des volailles domestiques par les oiseaux sauvages.

6. Locataire – Rue de la Poste

Départ de Madame Elisabeth MEIGNAN, locataire dans le logement au-dessus de la poste. Elle sera remplacée par Madame Adeline COMTE.

Prochaine réunion
le vendredi 31 mars pour vote des budgets